

## Le service de scolarité de l'IUT

---

Le service scolarité de l'IUT renseigne sur des questions administratives telles que :

- candidature,
- procédure d'inscription administrative,
- certificat de scolarité,
- carte d'étudiant,
- ...

Pour toutes les questions spécifiques à la pédagogie des formations (absence, stage, emploi du temps, unités d'enseignements, calendrier scolaire, ...) ou sur le mode de recrutement dans les formations, vous devez en revanche vous adresser directement au secrétariat du département concerné.



### Nous contacter

Responsable du service :  
Gwenaëlle BAUDET  
02 47 36 75 81  
scolarite.iut@univ-tours.fr

### Nous vous accueillons

Lundi : 8h30-12h15 / 13h15-16h45  
Mardi : 8h30-12h15 / 13h15-16h45  
Mercredi : 8h30-12h15 / 13h15-**16h**  
Jeudi : 8h30-12h15 / 13h15-16h45  
Vendredi : 8h30-12h15 / 13h15-**16h**

Fermeture : 4 semaines en été et vacances de Noël.